



## être artisan et salarié

-----  
Par marley2294

bonjour

je suis artisan depuis 16 ans et pour des raison de diminution d'activité et d'une demande d'obtention de prêts dans dans les prochains mois, je me suis fait embaucher à partir de début juillet comme salarié.

est ce légal?

dois je mettre mon entreprise en sommeil ou pas?

merci pour votre réponse

bien à vous